

Formation Professionnelle « Initiation à la démarche participative »

Public visé : Architectes, Maîtres d'œuvre, Constructeurs

Pré-requis :

Connaître les différentes phases d'un projet d'architecture, connaître la loi MOP.

Objectifs :

- Découvrir la démarche participative dans un projet de conception architecturale
- Comprendre les étapes d'une démarche participative
- Donner les clés pour s'initier au rôle de facilitateur d'un projet architectural
- Expérimenter des méthodes participatives à réutiliser et réadapter pour créer vos propres ateliers

Programme :

JOUR 1

1. Les enjeux d'une démarche participative et le rôle du facilitateur

- Identifier les différentes démarches participatives liées au cadre bâti
- Découvrir ce qu'apporte au projet une conception collaborative en architecture
- Comprendre le rôle du facilitateur et sa posture vis à vis des acteurs et du projet
- Valoriser la maîtrise d'usage comme experte du territoire du projet

2. Mettre en place une démarche participative pour accompagner un projet d'architecture

- Concevoir le calendrier d'une démarche participative et savoir l'expliquer
- Les processus de validation de la démarche participative vis-à-vis de la maîtrise d'ouvrage
- Réussir à mobiliser les acteurs concernés autour d'un projet d'architecture
- Concevoir le déroulé d'un atelier participatif

JOUR 2

- Savoir animer un atelier et l'adapter en temps réel
- Savoir analyser et partager le travail réalisé en atelier
- Anticiper le temps de travail autour de la démarche participative, le valoriser, le deviser
- Identifier les points de vigilance, les « dangers » de la démarche participative

3. Expérimenter différentes techniques d'animation

- Quelques fondamentaux d'animation et techniques de gestion de groupe
- Savoir poser le cadre d'un atelier (et le faire respecter !)
- Méthodologie pour créer un exercice (objectifs, rôle, outils)
- Adapter des techniques d'animations courantes au projet d'architecture
- Expérimenter différents outils et principes d'animation pour co-concevoir un projet d'architecture
- Créer et inventer pour alimenter sa propre « boîte à outils » selon ses compétences propres et selon les publics
- Expérimenter la prise de décision collective
- Connaître quelques outils propres à la démarche participative en réhabilitation

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation sur écran, photos, retours d'expérience
- Jeux de rôle dynamiques, exercices de mise en situation concrets permettant d'être opérationnel, expérimentations ludiques et participatives tout au long de la formation
- Étude de cas par petits groupes avec création d'exercices de mise en situation d'une démarche participative.

Moyens d'évaluation :

- Auto-évaluation en fin de formation

Moyens Techniques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur, de surfaces murales permettant l'affichage, d'un paperboard
- Exercices pratiques (en intérieur et en extérieur)
- Petit matériel du facilitateur en herbe, fourni/prêté par le formateur

Formateur :

Rozenn Autret, société Pensée sauvage : architecte en éco-construction et formatrice spécialisée en démarche participative dédiée aux projets architecturaux. Création et animation d'ateliers avec l'ensemble des acteurs du projet pour co-concevoir le projet d'architecture.

Informations pratiques :

Lieu * : Centre de formation TY eco²-Zone Artisanale de la Touche-35890 BOURG DES COMPTES

Durée : 14 h (2 jours)

Tarifs : 700€ HT et 840 € TTC

* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP)»